

Conseil des commissaires

À une réunion ordinaire ajournée du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 3 juillet 2014, à dix-neuf heures trente, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

Henri Bégin (9)	Étienne Lapierre (1)
Doris Bergeron (13)	Martine Larose (10)
Clément Bernier (6)	Marcel Larouche (3)
Daniel Camden (2)	Claudette Latreille (15)
Suzelle Charbonneau (11)	Arthur Leclerc (parent)
Yves Dumulon (4)	Louise Tanguay-Dubé (5)
Gilles Gendron (12)	

Sont absents : Steve Jolicoeur, James Slobodian et Claudette Carignan

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de Jean-Pierre Frelas (8)

Assistent aussi à la réunion :

Yves Bédard, directeur général

Lyne Garneau, secrétaire générale

Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières

Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles

Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CC-2008

Il est proposé par Louise Tanguay Dubé, appuyée par Yves Dumulon, d'adopter l'ordre du jour, ce qui est résolu à l'unanimité.

5. Décision (point nécessitant une résolution)

CC-2009

Il est proposé par Louise Tanguay Dubé, appuyée par Doris Bergeron, de traiter le point suivant à huis clos, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-2010

Il est proposé par Gilles Gendron, appuyé par Marcel Larouche, de lever le huis clos, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.1 Contrat du directeur général

Considérant le mandat du comité d'évaluation du directeur général;

Considérant que le contrat du directeur général se termine le 22 juillet 2014;

Considérant le résultat des évaluations antérieures soumises aux membres du conseil des commissaires selon les attentes signifiées;

CC-2011

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Gilles Gendron, d'approuver le contrat du directeur général pour une période indéterminée et d'autoriser le président à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.9 Budget 2014-2015

Considérant que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire de Rouyn-Noranda à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

Considérant que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda prévoit adopter un budget déficitaire pour l'exercice 2014-2015 dont les dépenses excèdent les revenus de 884 907 \$;

Considérant que ce déficit d'exercice excède de 884 907 \$ la limite permise d'appropriation du surplus accumulé;

CC-2012

Il est proposé par Henri Bégin, appuyé par Yves Dumulon, qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'autoriser la Commission scolaire de Rouyn-Noranda à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de 884 907 \$ la limite permise d'appropriation du surplus accumulé sous réserve des décisions gouvernementales qui entourent le dépôt des crédits et de l'adoption des règles budgétaires et du règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées, ce qui est résolu à l'unanimité.

6. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

6.1 Délégations de pouvoirs

Mme Lyne Garneau avise les commissaires que les documents relatifs à la révision des délégations de pouvoirs leur seront acheminés par la poste et déposés sur le portail dans les semaines à venir.

11. Levée de la réunion

CC-2013

Il est proposé par Marcel Larouche, appuyé par Louise Tanguay Dubé, de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 20 h 25 lorsque se termine la réunion.

Jean-Pierre Frelas,
Président

Lyne Garneau,
Secrétaire générale